



TOUT SAVOIR SUR L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE
par Conseils & Courtage EXCELNERGY-PARTNER
L'énergie solaire : gratuite, illimitée et non polluante

Le 19 septembre 2024.

HAUSSE DE L'ELECTRICITE DEBUT 2024 : Annoncée par la CRE pour 10 à 20 % dès février 2024, démentie par B. Lemaire, puis confirmée à 10 % par A. Pannier- Runacher...

Alors que dans notre newsletter du 26 juillet dernier, nous annoncions une hausse probable de 17 % en février 2024, ayant pour source une information rapportée par CNews, au terme d'une polémique entre la ministre Agnès Pannier-Runacher et Nicolas Meilhan, conseiller scientifique pour les questions d'énergie (chez France Stratégie jusqu'en 2021), nous venons d'assister à une nouvelle passe d'armes entre deux ministres : celui de l'économie et celle de l'écologie et de l'énergie.

« **ON SERA DANS UNE ZONE DE 10 à 20 %** » : La C.R.E. (Commission de Régulation de l'Énergie) est à l'origine d'une zizanie, alors qu'elle annonçait les tendances de marché à prévoir avec une **hausse de 10 à 20 % dès le début de 2024**. « ... *Sur les TRV (Tarifs réglementés de vente), c'est encore un peu tôt pour faire l'équation, il va falloir attendre de constater les prix fin 2023* », a déclaré Emmanuelle Wargon, présidente de la C.R.E. lors d'une conférence de presse tenue le 14 septembre. Et elle poursuivait « néanmoins, ... **on sera dans une zone de 10 à 20 %** ».

Bruno Lemaire, n'ayant pas vu venir cette fâcheuse information, a tenu à rassurer immédiatement les français, en précisant « qu'une telle hausse était exclue », puisque la décision finale est du ressort du gouvernement. On était donc rassuré !

Il n'en demeure pas moins que, dès le lendemain, Agnès Pannier-Runacher revenait à l'assaut en précisant que **la hausse pour début 2024 ne « serait pas supérieure à 10 %** », une dialectique bien subtile qui laisse bien entrevoir la trajectoire sur les premières semaines de 2024. Ceux qui accordent du crédit à cette prévision peuvent donc être tranquilisés ! Mais il y aura encore l'étape de révision pour le 1^{er} août 2024.

Cela n'augure en tout cas rien de bon sur les tarifs futurs, lesquels pourraient atteindre des sommets impensables, sachant que **l'Union Européenne a décidé d'arrêter les aides cette année pour faire baisser les prix...**

AGIR MAINTENANT. OU MOURIR PLUS TARD : Reste pour les chefs d'entreprise l'impérieuse nécessité de s'adapter par tous les moyens, afin de neutraliser les effets mortifères de ces **hausse répétitives des tarifs de l'électricité, que l'on est en droit de craindre sur le court, moyen et long terme**. Car les enjeux sont bien là. Ils peuvent même être cruels dans certains secteurs d'activité. Et ils sont de nature à porter un coup fatal aux entreprises qui n'auront pas su, ou pas pu organiser leur outil de travail, avec des coûts de production qui seraient alors en dehors du marché.

RESTONS CEPENDANT OPTIMISTES. Les experts et courtiers du Cabinet Excelnergy-Partner, dans leurs relations avec les patrons, observent une mutation, parfois radicale, chez des entreprises de toute importance et tout secteur d'activité, avec une volonté d'agir. Vite. Les chefs d'entreprise ont admis que l'ère d'une énergie à bas prix est définitivement révolue. Ils ont bien compris aussi que **l'amplitude des hausses successives du prix de l'électricité, passées et futures, pouvait aspirer l'essentiel ou la totalité de leur marge bénéficiaire, voire bien plus encore**, pour se traduire en un compte d'exploitation aux résultats désastreux.

Pour tous projets solaire en autoconsommation ou injection totale, installés sur toitures, parkings, abris multi-usage *Smart Abridpark*, au sol...

POUR UNE ETUDE de FAISABILITE GRACIEUSE SANS ENGAGEMENT,

[cliquez ici ou](#)

INDISPENSABLE : LA CENTRALE SOLAIRE EN AUTOCONSUMMATION.

En vérité, un outil absolument génial. **ou.06 81.22 15 46.** Une telle installation permet en effet d'alléger fortement et durablement la facture d'électricité. Et d'aboutir à un **retour sur investissement qui varie de 3 à 6 ans pour des installations sur toitures ou au sol, de 6 à 8 ans pour des**

abris/parkings V.L., ces chiffres variant sensiblement selon l'ensoleillement et quelques autres paramètres.

POUR DES INSTALLATIONS GARANTIES SUR 25 à 30 ANS, avec une durée de vie à haut rendement aux alentours de 35 à 40 ans, toute entreprise dotée d'une centrale de production d'électricité, d'une puissance bien calibrée en **AUTOCONSOMMATION, disposera d'une électricité gratuite de 30 à 35 ans** pour les besoins essentiels de l'exploitation, avec le surplus de production d'électricité non consommé vendu à E.D.F.

LAISSONS SIMPLEMENT PARLER LES CHIFFRES : Les experts et courtiers du Cabinet Excelnergy-Partner ont parfois droit à la contradiction sur l'évidence d'affirmations, « trop belles pour être vraies ». Et c'est bien normal, car **faire parler en même temps des puissances en kWc, des consommations en kWh, des coûts d'installation au regard des économies (importantes) réalisées en euros, n'est pas forcément à la portée de tous en première lecture**. Sans s'afficher comme donneurs de leçons, il ne faut que quelques minutes pour expliquer et comprendre, à partir d'une démonstration* chiffrée... ! Et même s'il faut envisager des **travaux de renforcement en toiture ou une rénovation plus lourde, les chiffres sont très souvent favorables à la mise en scène d'un projet en autoconsommation...**

**Etudes financières de faisabilité effectuées par les experts du Cabinet Excelnergy-Partner au moyen de logiciels non commerciaux mis au point en collaboration avec l'INES (Institut National de l'Energie Solaire).*

COMMUNIQUE du CABINET EXCELNERGY-PARTNER, PIONNIER de l'AUTOCONSOMMATION EN ELECTRICITE SOLAIRE : une expertise pointue, un conseil & allié expérimenté, coéquipier efficace, fiable et hyper-rentable...Il vous simplifie la vie.

- **ni fabricant, ni installateur, comme courtiers et conseils, nous sommes totalement indépendants ;**
- **nous n'avons aucun concurrent direct** dans notre spécialité d'expertise en solutions solaires, de conseils ou de courtage via appels d'offres ;
- **après études préalables de chaque projet**, nous mettons en concurrence les professionnels concernés au regard de chaque projet, et ce, en fonction de la nature des installations, de leur importance et de vos objectifs.
- **Nous constatons des écarts de prix d'installation de centrale solaire jusqu'à 35 % parmi les top 10 de la profession, comparés à des opérateurs éprouvés et discrets ;**
- nous obtenons des **garanties en panneaux solaires jusqu'à 25, voire 30 ans**, pour une durée de vie estimée à 35/40 ans ;
- et de **30 ans pour un productible d'électricité à 87 % de l'année n1** ;
- durée de vie des panneaux solaire avec production d'électricité : 35 à 40 ans +
- **des majors étrangers de cette industrie (type EDF) s'installent sur le marché français et font des efforts très particuliers : l'occasion de profiter d'opportunités nouvelles et rares...**

CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.
AU SERVICES DES
ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

Les Courtiers et Experts
d'EXCELNERGY-PARTNER
s'engagent pour la réussite
du plan de relance portant
sur l'énergie solaire



Siège social :
38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE
06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49

contact@excelnergy.com
www.excelnergy-partner.com
RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



Avec l'aimable soutien



S'inscrire à notre newsletter

[Se désinscrire](#)